

Communiqué de presse

Mardi, 3 janvier 2012

Cabinet d'avocats Bonn & Schmitt: nouvelle structure, nouvelles perspectives

À partir du 1er janvier 2012, le cabinet Bonn & Schmitt continue ses activités sous son ancienne dénomination, suite à la dissolution de Bonn Schmitt Steichen.

Fort d'une équipe compétente et soudée, le nouveau cabinet Bonn & Schmitt entend poursuivre son activité de façon indépendante auprès de sa clientèle existante. Sa priorité sera d'assurer le suivi des affaires en cours et de continuer les fructueuses relations de travail avec ses clients, le tout au plus haut niveau d'excellence, comme ses membres l'ont toujours fait depuis 25 ans.

Le cabinet Bonn & Schmitt est très bien implanté tant au Luxembourg que sur le plan international. Ayant couvert les fusions-acquisitions les plus importantes de la place, ses avocats sont dotés de savoir-faire dans différents domaines et travaillent sans relâche pour répondre parfaitement aux besoins de chaque mandat. Bonn & Schmitt assure ainsi un service complet et de haute qualité à ses clients. Tout cela en accord avec les valeurs cardinales du cabinet que sont le respect, l'intégrité et la solidarité.

Construisant l'avenir et ce depuis sa création, Bonn & Schmitt souhaite aujourd'hui continuer sur sa lancée en renforçant sa position sur le marché. À la nouvelle structure viennent donc s'ajouter de nouvelles perspectives parmi lesquelles un recrutement actif de nouveaux avocats de haut niveau.

Contact:

Alex Schmitt - Guy Arendt - Lionel Noguera
Bonn & Schmitt
22-24, rives de Clausen
L-2165 Luxembourg
Tél.: (+352) 27 855